

► **EN REGION**

p.1

- Journée Défense et Citoyenneté 2014 : Les chiffres pour la Haute-Normandie
- Région Haute-Normandie : Appel à projets « Accompagnement des usages numériques non-marchands et innovants »

► **UNE RENCONTRE ET DES ECHANGES**

p.3

- Avec ... Gérard Hommage et Béatrice Laurent

► **NATIONAL**

p.5

- Assises nationales du réseau APP 2015 - 6^{ème} édition
- Un accord-cadre entre l'ANLCI et l'ANFH
- Le Ministère de la Culture et de la Communication lance un Appel à projets national « L'action culturelle au service de la maîtrise du français »

► **PUBLICATIONS**

p.6

- Collection Eclairage, « Numérique et savoirs de base : de l'outil à la compétence... »
- Numéro spécial ANLCI info n° 22 sur la réforme de la formation professionnelle

► **AGENDA**

p.6

- 1^{ER}, 2, 3 juillet 2015 : Rencontres annuelles du réseau des Carif-Oref à Deauville
- 8 au 13 septembre 2015 : Agir ensemble contre l'illettrisme 2015
- 10 septembre 2015 : Rencontre européenne « comment développer les compétences clés au travail » à Lyon

► **IDEES DE LECTURES**

p.7

- Le plaisir d'apprendre
- Lectures pratiques
- Exploiter le potentiel des TIC dans l'enseignement et l'apprentissage des compétences de base

EN REGION

Journée Défense et Citoyenneté 2014 : Les chiffres pour la Haute-Normandie

Les résultats par région et par département des tests passés par les jeunes lors des JDC (journées de défense et de citoyenneté, ex JAPD) viennent d'être publiés par le Ministère de la Défense et par le Ministère de l'Éducation Nationale

Les chiffres présentés dans les tableaux (<http://www.anlci.gouv.fr/illettrisme>) pour la période de 2004 à 2014 ont été fournis à la demande de l'ANLCI par la Mission Liaison Partenariat du Ministère de la Défense d'après le travail effectué par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Éducation Nationale.

Ils informent sur le pourcentage de jeunes ayant échoué aux tests qui sont en situation d'illettrisme :

Pour notre région, les résultats sont globalement stables depuis 3 ans, se situant 1/2 point au-dessus de la moyenne nationale de 3,5 % (hors Dom). Si pour la Seine-Maritime les résultats se sont rapprochés de cette moyenne (3,6 %), il n'en est pas de même pour l'Eure où le taux de jeunes en situation d'illettrisme est de 4,9 %.

Attention en 2009 une nouvelle façon automatisée de passer les tests a été introduite (à l'aide d'une « télécommande » et d'un ordinateur). Cette nouveauté rend les chiffres difficilement comparables entre les années postérieures à 2009 et les précédentes.



Les chiffres* nationaux et régionaux
des Journées Défenses Citoyenneté de 2004 à 2014

En France en 2014, 4,1 % des jeunes reçus à la JDC (soit 31 837)
étaient en situation d'illettrisme

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Haute-Normandie	7,2 %	6,7 %	6,8 %	6,0 %	5,1 %	5,1 %	6,0 %	4,6 %	4,3 %	4,0 %	4,0 %
Métropole + DOM						5,1 %	5,1 %	4,8 %	4,4 %	4,1 %	4,1 %

Sources : ministère de la défense - DSN, MENESR-DEFP

*Profils 1 & 2

Rappelons que les comparaisons entre les résultats relevés dans les différents territoires sont à manier avec prudence. Pour ce qui est de la comparaison des résultats entre différentes régions, on se doit de rappeler que ces derniers peuvent cacher des disparités très importantes entre départements. Au niveau des départements, surtout les plus petits, des phénomènes locaux non maîtrisés peuvent affecter l'organisation des tests et par voie de conséquence, les résultats.

Il est donc plus prudent dans l'usage des chiffres de considérer l'ordre de grandeur plutôt que les chiffres eux-mêmes.

Autre nouveauté : Depuis 2009, la communication des résultats à la JDC des jeunes des **Départements d'outre-mer** permet d'obtenir un chiffre pour la France entière alors que jusqu'à cette date les chiffres fournis par le ministère de la Défense ne couvraient que la Métropole.

Au niveau national, un jeune sur dix handicapé par ses difficultés en lecture

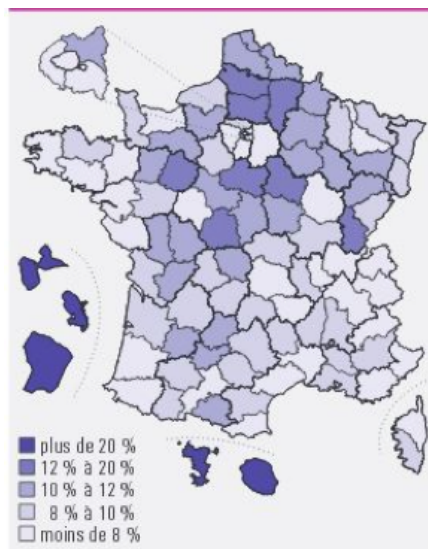
Les acquis en lecture sont très fragiles pour 9,6 % de jeunes de 17 ans qui, faute de vocabulaire, n'accèdent pas à la compréhension des textes.

Les jeunes les plus en difficulté représentent 4,1 % (Métropole + DOM) de l'ensemble. Outre un déficit important de vocabulaire, ils n'ont pu installer les mécanismes de base de la lecture et consacrent leur attention à la reconnaissance des mots plutôt qu'à leur sens. Ils peuvent être considérés en situation d'illettrisme, selon les critères de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (Anlci).

La lecture reste une activité laborieuse pour 8,6 % des jeunes : ils parviennent à compenser des acquis limités pour accéder à une compréhension minimale des textes.

Les jeunes en difficulté de lecture sont de moins en moins nombreux à mesure que s'élève leur niveau d'études. Près de 80 % d'entre eux n'ont pas dépassé le collège ou un cursus professionnel.

Les jeunes en grande difficulté de lecture sont plus fréquemment des garçons : leur part atteint 11 %, contre 8,2 % de filles. Alors que leurs performances lexicales sont égales à celles des filles, les garçons réussissent moins bien les épreuves de compréhension. Ces différences s'observent surtout aux niveaux d'études les moins élevés.



Pourcentages de jeunes en difficulté de lecture selon le département (JDC 2014)

Télécharger la note d'information - DEPP - N° 16 - mai 2015
<http://www.education.gouv.fr/>

Région Haute-Normandie : Appel à projets « Accompagnement des usages numériques non-marchands et innovants »



Dans le cadre du Programme Opérationnel Régional (POR) FEDER, du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) et de la Stratégie de Cohérence Régionale de l'Aménagement Numérique (SCORAN 2.0), initiée en partenariat avec l'Etat, de nombreux objectifs ont été fixés en faveur du développement des usages numériques.

Pour mettre en application les préconisations effectuées, l'Europe et la Région proposent, via un appel à projets, de se centrer sur les usages numériques innovants dans les secteurs considérés comme non-marchands, à savoir 8 catégorie.

Les structures travaillant dans la lutte contre l'illettrisme peuvent prétendre à la catégorie 1 « e-administration et e-inclusion » et/ou catégorie 3 : orientation et formation

La date limite de dépôt des dossiers par voie électronique ou par voie postale est fixée au 31 juillet 2015 pour une instruction des dossiers dès septembre 2015.

Plus d'infos sur :

<http://www.hautenormandie.fr/>

UNE RENCONTRE ET DES ECHANGES

Avec... Gérard Hommage et Béatrice Laurent

Le PLCI et le Cafoc de Rouen ont organisé un Mardi pédagogique consacré à la collection « les formateurs ont du talent » des Editions Piriac. Cette présentation était animée par Gérard Hommage, Directeur de la collection et Béatrice Laurent formatrice en compétences clés à Espaces Formation à Nantes.



Pôle Lutte Contre l'Illettrisme (PLCI) : Pour commencer, pourriez-vous revenir sur les moments qui vous paraissent maintenant important dans votre travail auprès des publics en formation ?

Gérard Hommage (GH) : Si vous voulez bien, avant de répondre à votre question, je vais planter le décor, vous dire d'où je viens et d'où je parle.

Je vais avoir 61 ans dans quelques mois. Je travaille dans la formation pour adultes depuis 35 ans. J'y suis entré, comme beaucoup à l'époque, par hasard, j'y suis resté par passion. J'ai commencé à travailler, sans formation particulière, en alphabétisation avec les réfugiés du Sud Est Asiatique, pendant 2 ans, puis comme formateur et coordonnateur dans des stages d'insertion socio-professionnelle pendant 4 ans. C'est une période très intense de ma vie professionnelle, une période « fondatrice ».

Dans les années 80, la formation était un formidable laboratoire d'idées et d'innovations. En plus dans une région, la Lorraine, à la pointe de la réflexion sur la formation des adultes faiblement qualifiés. Bref, c'est dans ce contexte que notre équipe de formateurs a conçu les Ateliers de Raisonnement Logique (ARL) pour répondre à des besoins que nous avons identifiés comme tels de notre public.

Les années 90 ont été pour moi l'approfondissement des concepts, des outils, des démarches de l'Apprendre à Apprendre. Les ARL, le PEI, l'éducation cognitive, l'ADVP, l'entretien d'explicitation, toutes ces démarches avaient un même sens et une même direction : donner à tous les publics les moyens d'apprendre, de mieux apprendre avec et par les autres et de développer leur autonomie, non pas au sens utilitariste actuel – en gros qu'ils se débrouillent tout seuls, mais au sens philosophique du terme, qu'ils se construisent une pensée, qu'ils puissent faire des choix raisonnés, qu'ils tirent au mieux bénéfice de leurs expériences, qu'ils puissent piloter à minima leur parcours de vie... Nous parlions de développement, d'adaptabilité, mais pas d'adaptation ou de « sécurisation ». La « sécurisation », c'était donner les outils intellectuels, les outils d'analyse et de compréhension du monde aux personnes pour qu'elles se prennent en charge.

PLCI : Une histoire, en partie, personnelle aussi ?

GH : Ce détour par un bout de l'histoire de la formation, c'est aussi parce que c'est aussi en partie la mienne. Vous me demandiez les « moments » importants dans mon travail auprès de publics en formation, c'est cela : donner un sens, donner une perspective, donner une aspiration à l'action, avoir de l'ambition

pour les personnes avec qui on travaille, souhaiter qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes.

Un autre « moment » qui me semble essentiel, et que je souhaite partager et faire partager comme une évidence à tous les publics avec lesquels je travaille : l'individu n'est pas réductible à une seule dimension, qu'elle soit donnée par le statut, la fonction, le « niveau ». Chacun a des ressources, des limites, des intelligences singulières et chacun peut s'enrichir des autres. J'essaie toujours, dans les formations que j'anime, de trouver les situations qui permettent, au-delà du discours, de mettre cet aspect en évidence ; même si c'est la conviction de nombreux formateurs, les institutions, les qualitatifs, les « dispositifs », les étiquettes de tout poil, tout nous pousse à l'oublier.

PLCI : Au regard de votre parcours, quels sont selon vous, les grands axes des évolutions dans la formation ?

GH : Vaste question ! Depuis 30 ans, les choses ont changé, comme je crois dans la plupart des compartiments de la vie économique : on est passé de l'artisanat à la techno-industrie. Je vous confesse au risque de passer pour un ringard que je considère le travail de l'artisan plus en cohérence avec l'idée que je me fais de l'épanouissement au travail. Au niveau macro, je pense que la formation est en train de suivre la même direction que la « distribution ». Quelques gros « donneurs d'ordre » qui définissent les règles du jeu ; le recours aux appels d'offres qui laissent de moins en moins de liberté... Bref, un formatage de la formation, doublé d'un recours obligé à un « techno-langage » qui tourne tout seul, en s'éloignant de plus en plus de la réalité « réelle ». Tout cela me semble un peu schizophrénique ».

La deuxième évolution sur le long terme : la tentative de rationalisation de l'acte de formation selon une logique industrielle. La prolifération des « ingénieries », des « process », des chartes de tout poil me trouble. Il me semble que cette évolution n'est pas propre à la formation. Peut-être faudrait-il ne pas aller trop loin ?

Pour les formateurs, je suis persuadé qu'il existe des espaces de liberté formidables, et que malgré ou à cause de cet environnement complexe, mouvant, mobile en apparence et souvent bien immobile dans la réalité, les formateurs peuvent continuer à faire leur travail. Il y a de la place pour ceux qui ont la passion de leur métier, de la relation avec les gens. La salle reste un espace privé. Par contre, sur la question des outils, il leur faut faire le tri plus qu'avant. Beaucoup de « choses de la même chose » comme disait Piaget. A eux de trouver les pépites !

PLCI : A propos des compétences clés, où sont les enjeux sur ce sujet ?

GH : De quelles compétences clés parle-t-on ? De celles du cadre européen, de celles de l'ANLCI, de celles de la Direccte, du Copanef ? Par rapport au cadre européen, on constate une chose. La dernière compétence, celle qui concerne la culture a disparu partout : un grand classique. Pas besoin de sensibilité culturelle pour travailler... la compétence « Entreprendre » a disparu pour la Direccte, réduite à peau de chagrin pour l'ANLCI... le socle commun pour le Copanef devient le socle tout court, déclinable par branche... Il faudra bien donner des objectifs un peu plus sérieux et un peu plus ambitieux, au risque de détourner la formation de sa mission première selon moi : être un outil au service du développement personnel et professionnel et un outil de promotion sociale. Je pense qu'il faut être extrêmement vigilant et garder notre esprit critique. La certification est une fausse bonne idée selon moi. Certifier pour quoi ? Si je ne m'abuse, la certification ne permet pas d'intégrer une formation qualifiante. Alors, pour quoi faire ? Pour avoir le droit de travailler ? Il me semblait que le droit au travail était inscrit dans la constitution.

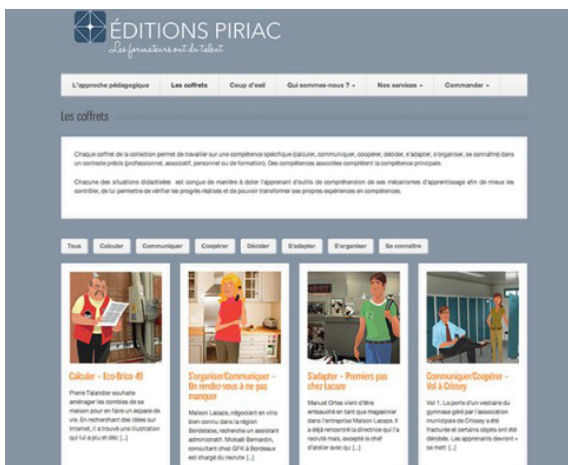
PLCI : Quel est le but de votre travail autour de la construction des outils de la collection « les formateurs ont du talent » ?

GH : Boucler la boucle. Faire une synthèse de ce que j'ai appris et réalisé. Pour moi, ce sont des outils mais également une méthode dans la mesure où nous proposons également une façon d'animer. Lors de la journée de présentation, nous avons beaucoup insisté, peut-être trop, pour ceux qui ne voulaient voir que des « outils », sur le sens, les principes d'animation. Béatrice a accepté d'animer un petit groupe, de donner à voir le travail du formateur en « vrai » avec ces outils. Belle prise de risque devant plus de 30 personnes. Mais nous souhaitions le faire. Au delà des supports.

Pour répondre à votre question, en quelques mots: articuler action, réflexion et connaissances à travers une situation réaliste, complexe, multi-dimensionnelle mais qui autorise l'analyse et la construction d'objectifs de progrès.

PLCI : En quoi ces outils diffèrent-ils des ressources existantes ?

GH : Pas le mieux placé pour répondre. Je préfère laisser la parole à Béatrice qui les utilise mais ne les a pas conçus.



Béatrice Laurent : Je suis Béatrice Laurent, je travaille à Espaces Formation à Nantes ; depuis plus de 20 ans avec les publics en difficulté d'apprentissage ou en situation d'insertion socio-professionnelle. Pour moi, les outils ne sont que le moyen, l'instrument qui va servir au formateur pour mener à bien son objectif de formation. Ce qui doit être interrogé, c'est la pédagogie choisie, et la méthode qui en découle. Sur les ressources existantes, je n'ai pas envie de m'étendre sur les outils traditionnels qui visent l'apprentissage d'une notion en tant qu'objectif qui se suffit à lui-même. Parlons des coffrets « les formateurs ont du talent »



Pour moi en tant qu'outils, ils permettent de développer une approche pédagogique différente, qui bouscule nos habitudes et nos certitudes par rapport à l'apprentissage et offrent une nouvelle voie dans l'accompagnement de nos publics. Ils permettent de valoriser la personne dans toutes ses dimensions.

L'accent mis sur la pédagogie active, la prise en compte de la dimension cognitive, le travail de groupe, tout contribue à développer l'efficacité des apprenants dans la réalisation de leurs activités. Le « rituel » en 5 temps dans l'animation met les apprenants en situation de « chercheurs ». Le formateur, dans son rôle d'animateur guide, régule l'activité en alternant temps d'action, de réflexion et d'échanges. Les apprenants lors du débriefing ont à confronter leurs points de vue, leurs stratégies. La solution, d'abord élaborée individuellement ou en binôme s'enrichit dans les échanges, peut amener une solution élaborée en commun qui augmente l'efficacité dans la compétence visée par le coffret et que chacun peut s'approprier en fonction de ses objectifs. Le choix de scénarios ancrés dans la réalité et en correspondance avec des situations réelles de vie est l'élément fort des coffrets parce qu'ils donnent à voir la complexité du monde aujourd'hui, à laquelle chacun doit se confronter.

Je pense que cette approche pédagogique, ce nouveau rôle confié aux formateurs peuvent être transposés dans l'utilisation d'autres outils, dans l'appropriation de savoirs ou de connaissances plus ciblés (savoirs associés). Les cartes cognitives, élaborées par Gérard en sont un bon exemple. Dans les différents temps d'une animation j'essaie de les utiliser pour stimuler l'intelligence cognitive afin que les personnes s'approprient des procédures pour être plus efficaces dans leur appréhension d'une tâche, d'une consigne, d'une activité en formation mais aussi dans des situations de vie personnelle ou professionnelle.

Pour moi se confronter aux coffrets « les formateurs ont du talent », c'est changer notre regard sur l'acte de formation. Comme outils ils ne nous enferment pas dans des procédures rigides mais nous ouvrent au contraire tout un champ de possibles. Et puis ce qui me semble faire toute la différence c'est qu'ils sont le résultat de travail de formateurs et reconnaître les compétences des formateurs c'est légitimer toute l'approche par compétence en formation !

PLCI : Gérard Hommage, quels sont vos projets à venir... ?

Continuer en partageant avec ceux qui se reconnaissent dans les quelques convictions que j'ai exprimées.

Pour en savoir plus sur les outils :
<http://www.lesformateursontdutalent.fr/>

NATIONAL

Assises nationales du réseau APP 2015 - 6ème édition



Les 18 et 19 juin derniers, l'APapp a organisé, avec le concours des organismes labellisés Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) de la région Languedoc-Roussillon, les assises nationales du réseau. Pour cette 6ème édition, près de 100 participants, professionnels des équipes APP, étaient attendus au CRDP de Montpellier. Cette édition avait un caractère particulier ; 2015, année de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle, marquait aussi les 30 ans du réseau des Ateliers de Pédagogie Personnalisée !

L'occasion pour les acteurs du réseau de se retrouver pour faire le point sur les nouveaux dispositifs et outils pensés par l'Association nationale pour la promotion du label APP.

« Dans le contexte de la réforme en profondeur du système de la formation professionnelle, les APP innovent et inventent pour maintenir cette dimension qualité et ces engagements auprès de l'apprenant tout en répondant aux nouvelles exigences réglementaires », a exposé Marie Boucon, présidente de l'APapp.

Un accord-cadre entre l'ANLCI et l'ANFH



Le 21 mai dernier, Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI, et Mireille Stivala, Présidente de l'ANFH, OPCA de la fonction publique hospitalière (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier) signent à Paris une convention de partenariat.

Convaincues que la lutte contre l'illettrisme et la maîtrise des compétences clés contribuent à la qualité des soins et de la sécurisation des parcours professionnels des agents de la fonction publique hospitalière, l'ANLCI et l'ANFH décident de renforcer la mutualisation de leurs moyens par un accord cadre national pour :

- accompagner les établissements dans leurs projets de développement des compétences de leurs agents ;
- anticiper les mutations du secteur hospitalier en contribuant à la montée en compétences des agents les plus fragiles ;
- mettre en œuvre une veille active sur les outils et les données les plus pertinentes pour le secteur hospitalier public.

Le communiqué de presse est disponible sur :

<http://www.anlci.gouv.fr/>

Le Ministère de la Culture et de la Communication lance un Appel à projets national « L'action culturelle au service de la maîtrise du français »



Le ministère de la Culture et de la Communication a lancé le 2 juin 2015 un appel à projets national doté d'un budget d'un million d'euros. Les projets peuvent soit relever du développement d'outils, soit proposer des actions de terrain en direction des publics ciblés par cette mesure dans, entre autres, les domaines de la lecture publique, du conte, des ateliers d'écriture, du patrimoine, des archives.

Calendrier :

- Diffusion de l'appel à projets : 1er juin 2015
- Clôture de l'appel à projets : 20 juillet 2015
- Instruction des projets d'outillage des réseaux par la DGLFLF : 20 juillet – 31 août 2015
- Instruction des projets locaux par les DRAC : 20 juillet – 31 août 2015
- Réunions du comité de sélection : 1er septembre - 15 septembre 2015
- Annonce des résultats et délégation des crédits aux DRAC : 18 septembre 2015

Plus d'infos sur :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr>

PUBLICATIONS

Numérique et savoirs de base : de l'outil à la compétence...

Très prochainement, le Crefor vous proposera un nouveau numéro de la Collection « Eclairage ».

Le document sera téléchargeable sur :

<http://infodoc.crefor-hn.fr/>

Numéro spécial ANLCI info n°22 sur la réforme de la formation professionnelle

Le vote de la loi du 5 mars 2014 constitue une avancée importante pour le développement de la formation de base. La loi et les décrets qui ont suivi amènent donc des changements importants que l'ANLCI a décidé de décrypter et de présenter dans le dossier central du numéro d'ANLCI.

Télécharger le numéro spécial sur :

<http://www.anlci.gouv.fr>



AGENDA

1^{ER}, 2, 3 juillet 2015 : Rencontres annuelles du réseau des Carif-Oref à Deauville

Organisées par l'Errefom, Carif-Oref de Basse-Normandie, ces rencontres auront pour thème « Enjeux et impacts des réformes pour les Carif-Oref et leur réseau ».

Le 2 juillet, un atelier sera consacré à la lutte contre l'illettrisme :

« Apports croisés d'un positionnement des missions "illettrisme" au sein des Carif/Oref : opportunités et enjeux des différentes réformes en cours ».

L'animation de cet atelier sera assurée par :

Maryse Dubois, Directrice du Prisme Limousin et Florence Lecocq, Directrice du C2RP

Les rapporteurs seront :

Marie-José Lefèbvre de l'Errefom et Jean-Philippe Mercier du Crefor

Plus d'infos sur :

<http://www.intercariforef.org>



8 au 13 septembre 2015 : Agir ensemble contre l'illettrisme 2015

Les membres de l'ANLCI se mobilisent, et proposent aux porteurs de projets de demander le label pour des opérations qui contribuent, directement ou indirectement, à amplifier la prise de conscience et à faire connaître les solutions.

En Haute-Normandie, plusieurs manifestations sont en cours de labellisation, et nous vous informerons des initiatives régionales et locales pour être encore plus nombreux dans cette mobilisation.

En savoir plus, télécharger le mode d'emploi sur :

<http://www.anlci.gouv.fr>



10 septembre 2015 : Rencontre européenne « Comment développer les compétences clés au travail ? » à Lyon

Rencontre finale du projet « Literacy at work » avec présentation d'expériences, outils, bonnes pratiques venus d'Allemagne, d'Autriche, de France et de Suisse.

Plus d'infos sur :

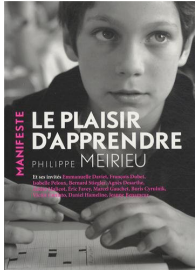
<http://www.anlci.gouv.fr>



IDEES DE LECTURES

Le plaisir d'apprendre

Philippe Merieu - Autrement - 2014 - 157p.

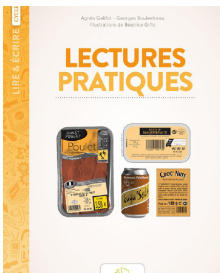


Souvenez-vous du cancre de Prévert : « Il dit non au professeur/ Il est debout/On le questionne »... Comment enseigner à celui qui n'a pas envie d'apprendre ? Comment lui donner le goût du savoir ? Car la transmission est fragile, souvent aléatoire ; l'apprentissage, lui, est parfois ingrat et semé d'embûches. Susciter le désir d'apprendre et faire accéder à la joie de comprendre, voilà l'enjeu essentiel de toute éducation. Il s'agit de replacer le plaisir au cœur des apprentissages, et cela tout au long de la vie. Pour ce manifeste, Philippe Merieu a convié douze personnalités engagées et passionnées comme lui, afin de défendre à ses côtés le plaisir d'apprendre.

Disponible au centre de documentation du Crefor

Lectures pratiques

Georges Boulestreau, Agnès Galifot - illustrations de Béatrice Giffo - Les Editions Buissonnières - 2008 - 116p.



Comment apprendre à lire, au quotidien, des textes qui ne sont ni des romans, ni des histoires : horaires, listes, programmes, étiquettes, catalogues, tarifs, annonces, graphiques...

Comment développer sa curiosité, découvrir une lecture utilitaire, privilégier la compréhension de textes parfois très courts, mais souvent inhabituels.

Chacune de ces lectures aide l'élève à mieux comprendre le monde qui l'entoure, à mieux utiliser les nombreux documents qu'il feuillette chaque jour sans vraiment les déchiffrer. Chaque fiche comporte une reproduction et un questionnaire qui oblige l'élève à approfondir sa lecture, à découvrir le sens caché de certains mots, à lire entre des lignes parfois toutes petites.

Des repères pédagogiques détaillent l'utilisation de chaque fiche, donnent des explications, suggèrent des prolongements ou des travaux avec des documents similaires.

Exploiter le potentiel des TIC dans l'enseignement et l'apprentissage des compétences de base

Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie - Unesco - 2014 - 186 p.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) contribuent à l'alphabétisation car elles facilitent l'accès et la desserte, motivent les apprenants à s'engager ou à se réengager dans l'apprentissage, améliorent la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, et décuplent les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

En vue d'illustrer son potentiel, l'UIL a publié récemment Exploiter le potentiel des TIC dans l'enseignement et l'apprentissage des compétences de base, une compilation de 26 études de cas sur des programmes concluants d'alphabétisation utilisant la radio, la télévision, le téléphone portable, la tablette et l'ordinateur. Ce recueil démontre que les technologies peuvent compléter l'alphabétisation des adultes dispensée en face à face, et contribuer à maintenir et à développer les compétences de base vers des niveaux supérieurs.

Plusieurs programmes figurant dans cet ouvrage présentent explicitement le potentiel des TIC pour autonomiser les filles et les femmes, par exemple ceux du Cambodge (Téléphone rose), Irak (Service d'information pour l'éducation civique des femmes leaders irakiennes), Kenya (Autonomisation des groupes d'entraide à l'aide des TIC) et du Sénégal (Projet d'alphabétisation des jeunes filles et jeunes femmes avec les technologies de l'information).





Pôle Lutte Contre l'Illettrisme

Pôle régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
BP 1152
76176 ROUEN Cedex 1

 02.32.18.49.33

 Ici@crefor-hn.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.crefor-hn.fr>

Directeur de publication :

Luc Chevalier, directeur du CREFOR

Comité de rédaction :

Responsable du Pôle Lutte Contre l'Illettrisme :

Jean-Philippe Mercier

Documentaliste :

Elise Dehays

Chargée de prévention :

Aïcha Talbi

Chargée de mission régionale ANLCI :

Catherine Belmans



Ce numéro a été réalisé par le Pôle Lutte Contre l'Illettrisme du CREFOR
et la Chargée de mission régionale de l'ANLCI

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Coordination : Elise Dehays
PAO : Agnès Ercosman

Adoptez l'éco-attitude.
N'imprimez que si c'est nécessaire

ISSN 1776-0976